

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3123 - Mercredi 28 Mars 2018 - Prix : 200 Fc

INVESTISSEMENT

Un Conseil Présidentiel pour rendre plus attractif, le climat des affaires

Participants à l'atelier sur l'amélioration du climat des affaires



LITIGE FONCIER

Le lycée de Moroni déterminé à récupérer ses terrains

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 26 au 31 Mars 2018

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 15mn

Fadjr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 30mn
Maghrib: 18h 18mn
Incha: 19h 32mn



INDUSTRIE

Lancement du réseau national CATI

La vice-présidence en charge de l'industrie, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Office Comorien de la Propriété Intellectuelle ont organisé un séminaire sur le rôle de centre d'appui de technologie et à l'innovation (CATI), le suivi de la formation des formateurs et le lancement officiel du réseau national CATI.

L'Office Comorien de la Propriété Intellectuelle (OCPI), avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et de la vice-présidence en charge de l'industrie, a procédé au lancement officiel du réseau national du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI). Premier dans son genre dans le domaine de l'information technologique et scientifique aux Comores, le CATI va accorder un avantage comparatif essentiel aux différents centres de recherches ainsi qu'aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) nationales à travers un accès large et gratuit d'informations scientifiques.

« Le centre donnera non seulement l'opportunité à nos scientifiques et chercheurs d'accéder à une base de données scientifiques considérable dans tous les domaines pour promouvoir l'innovation et le savoir faire, mais aussi permettra d'apporter une assistance technique en matière d'invention et de protection de brevet », explique Nadjat Ali Mchangama, la directrice de l'OCPI.

En novembre dernier, l'OCPI avait organisé une formation sur les enregistrements internationaux de protection des brevets. A travers le réseau CATI, l'OMPI met à la disposition de ses pays membres comme l'Union des Comores, non seulement des solutions techniques et scientifiques des temps modernes mais également celles qui ont favorisé l'éclosion des révolutions agricoles et industrielles et par conséquent, le développement socio-économique de l'Europe, de l'Amérique du nord, du Japon, et aujourd'hui de la Chine, du Brésil etc.

« A travers le projet CATI, nous disposerons d'une base de données importante, plus de 90 millions de



Participants au séminaire de lancement du réseau CATI

solutions techniques (brevets) et 70 000 publications scientifiques qui permettront à nos inventeurs d'éviter de réinventer la roue ! Ils pourront seulement utiliser ou adapter les solutions techniques à disposition pour résoudre leurs problèmes d'invention », avance à son tour Djaanfar Abdourahmane,

le secrétaire général de la vice-présidence en charge de l'industrie.

Qu'il s'agisse, par exemple, d'améliorer la production, la conservation ou la distribution des produits alimentaires, des produits cosmétiques ou des produits pharmaceutiques, de développer l'agriculture et d'exploiter

les ressources naturelles, d'améliorer les méthodes de construction de manière à assurer la qualité et la durabilité de toutes sortes d'infrastructures. Le centre sera abrité à la faculté de science.

Mohamed Youssouf

POLITIQUE

Bellou appelle l'opposition à se repentir

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat, sur les ondes de la radio télévision M'béni Comores (RTMC), a appelé l'opposition à se repentir. Fustigeant le bilan de cette dernière, Youssouf Mohamed Ali alias Bellou trouve qu'il est temps que les dirigeants de l'Union de l'opposition abandonnent le terrain politique pour se convertir en hommes de Dieu.

Quelques jours après l'officialisation du bureau national de l'Union de l'opposition composé de 16 membres, sous la présidence de Mohamed Ali Soilih, le directeur de cabinet du chef de l'Etat trouve que c'est une « aberration » que « ces hommes continuent encore à faire la politique ». Pour Bellou, ceux qui dirigent l'opposition actuellement doivent se repentir auprès de leur seigneur.

Répondant à une invitation d'une émission politique intitulée « Jeudi politique », le directeur de cabinet du chef de l'Etat qui s'est exprimé sur plusieurs sujets d'actualité, dont la situation qui prévaut à Mayotte ainsi que les conclusions des assises nationales, rejetées justement par l'opposition, Youssouf Mohamed Ali estime que le bilan de ceux qui dirigent l'opposition est négatif. A en croire Bellou, un homme politique comme Mohamed Ali Soilih qui a commencé la politique depuis l'époque d'Ali Soilih n'a pas réussi à accéder au pouvoir dès le 1er tour de la dernière présidentielle mais, « en tant que vice président d'un régime sortant, plusieurs ministres des Finances, il a créé un 3ème tour », ironise-t-il.

Et ce collaborateur du président Azali d'ajouter que ce 3ème tour a terni l'image des Comores. Puisque

« c'est la 1ère fois dans l'histoire qu'une élection s'achève par un 3ème tour », s'explique-t-il, en croyant pouvoir gagner à Anjouan. « Le pouvoir appartient à Dieu qui le donne à qui il veut » poursuit Belou, qui dit n'avoir de leçon à recevoir ni de Mouigni Baraka, ni de Nouridine Bourhane.

Le directeur de cabinet reste convaincu que le bilan d'Azali en 22 mois « est cinq fois plus éloquent que celui des 10 ans de l'ancien régime quand Mamadou et Nouridine Bourhane étaient aux affaires ». Les slogans du candidat Azali notamment « un jeune, un emploi » sont à ses yeux une réalité.

« Ceux qui font croire que l'hôpital Elmaarouf subira le même sort que l'hôtel Galawa, se trompent (...) d'ici fin avril, les travaux vont commencer », assure-t-il devant les auditeurs de la RTMC, suivie par 12 000 internautes à travers son site Internet.

Ibnou M. Abdou

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANRTIC informe les utilisateurs du spectre des fréquences que, suite au premier communiqué paru dans les quotidiens LA GAZETTE et AL WATWAN respectivement les 02 et 05 février 2018, Certains utilisateurs sont venus s'enregistrer à l'ANRTIC et payer leurs redevances et d'autres, ne se sont toujours pas manifestés.

Ainsi, la seconde phase relative à la relance des factures vient de commencer ce mercredi 21 Mars 2018. Nous rappelons que, passé le délai de quinze jours, à compter de la réception de la facture, une procédure de mise en demeure sera engagée.

Service Communication ANRTIC



Youssouf Mohamed Ali alias Bellou
Dircab du chef de l'Etat

INVESTISSEMENT

Un Conseil Présidentiel pour rendre plus attractif, le climat des affaires

L'Agence Nationale de la Promotion des Investissements en Union des Comores (ANPI), avec l'appui du COMESA, a organisé un atelier portant sur l'amélioration du climat des affaires. Le président de l'ANPI, Abdou Katibou, a dit vouloir s'inspirer du modèle de certains pays africains en mettant en place un Conseil présidentiel de l'investissement.

Rwanda, Ethiopie ou encore Kenya, autant de pays qui ont adopté un Conseil présidentiel de l'investissement. Aux Comores, l'idée séduit et c'est le directeur général de l'ANPI qui se lance. Dans un atelier, qui a démarré hier pour 2 jours, des cadres de

l'administration publique, du secteur privé et des partenaires au développement se sont penchés sur la question de l'amélioration du climat des affaires aux Comores. Une première mission du COMESA avait débarqué à Moroni au début du mois de mars.

Hier mardi, l'Agence Nationale de la promotion des Investissement en Union des Comores (ANPI) avec le COMESA a tenu un atelier de haut niveau pour échanger sur l'amélioration du climat des affaires dans le pays. « Le Conseil Présidentiel de l'Investissement se veut être un cadre institutionnel de niveau suprême au sein duquel les acteurs des réformes prendront des engagements, mèneront des actions

et rendront compte de celle-ci sous la haute autorité du chef de l'Etat, explique Abdou Katibou, le directeur général de l'ANPI.

Chaque année, le président de la République veillera personnellement à ce que les réformes soient identifiées, menées et veillera aussi et surtout à ce qu'elles soient connues et appliquées. Pour Abdou Katibou, l'implication du chef de l'Etat permettrait au pays de se doter d'un climat des affaires plus attractif et de se hisser parmi les meilleurs réformateurs des classements mondiaux tels que le Doing Business, Forbes. « Le CPI permettrait au pays d'attirer enfin des investisseurs sérieux, porteurs de projets d'envergure, stimulateurs de croissance et

créateurs d'emplois », poursuit-il.

Le directeur général de l'ANPI invite les acteurs impliqués dans ce processus, notamment le secteur privé, à travailler en synergie avec l'ANPI dans la mise en œuvre effective du CPI. Thierry Mutimbo Kalondji, le chef de la délégation du Comesa, a dit leur disponibilité à accompagner les efforts du gouvernement pour rendre les Comores, un pays qui aspire au développement. « Bien que l'attractivité du pays se soit améliorée ces dernières années, force est de constater que l'image des Comores au sein de la communauté des investisseurs n'est pas optimale et requiert des efforts supplémentaires. Il faudra qu'on travaille d'arrache-pied pour mettre en

œuvre ces changements », avance Thierry Mutimbo Kalondji.

Il ajoute : « Souvent, on nous dit qu'il n'y a pas d'experts sur place pouvant faire le travail. Mais non ! Tout le travail qui a été fait ces dernières années sur l'attraction des investisseurs dans le pays a été fait par des Comoriens et je suis très content de le dire. Et je vous demande de continuer dans cette démarche », dit-il. L'atelier comptera une présentation sur les réformes entreprises par l'Union des Comores sur le climat des affaires. Également une présentation sur les préoccupations et défis soulevés par les secteurs privé et public et autres parties prenantes.

Mohamed Youssouf

LUTTE CONTRE LA FILARIOSE

Le Ministère fait le bilan de la campagne et dresse les perspectives

Hier à Moroni s'est tenu un atelier pour faire le bilan de la campagne sur le traitement de masse de la filariose, cette maladie causée par des vers parasites. L'occasion également de dresser les perspectives dans la lutte contre ce mal très présent dans les pays tropicaux, et de retenir la date de la prochaine campagne.

Moinour Said Ahmed Said Hassani, secrétaire générale du ministère de la santé, a présidé hier un atelier sur la campagne sur le traitement de masse de la filariose. L'objectif est « de faire un bilan de la campagne de traitement de masse de la filariose aux Comores de septembre à novembre », explique Moinour Said Ahmed Said Hassani. D'ici 2020, les autorités espèrent éradiquer la maladie dans le pays.



Atelier sur le bilan de la campagne de lutte contre la filariose

« Nous avons tenu campagne 4 fois seulement et à cette époque là, la maladie avait diminué, avoisinant les 3% voir moins de 1%! Hélas en

2011, il a été constaté que le taux avait de nouveau augmenté », a regretté la secrétaire au ministère de la santé. En partenariat avec l'Oms

entre autre, les Comores ont relancé la campagne contre la filariose, de septembre à novembre 2017. « Nous sommes venus aujourd'hui

dresser le bilan pour voir si nous avons réussi ou pas », ajoute Moinour qui se réjouit des efforts des différents acteurs.

« Le bilan est positif malgré quelques difficultés qui ont été soulevées », a-t-elle annoncé à la sortie de cette rencontre qui avait pour objectif également de tracer les perspectives pour les années à venir afin d'être au rendez-vous en 2020. Une autre campagne est ainsi prévue cette année (2018). « Nous n'avons pas fixé la date mais ce qui est sûr, c'est qu'elle aura lieu cette année », promet la secrétaire générale du ministère qui appelle la participation massive de tout le monde notamment des commissaires, des maires, des Oulemas mais aussi de la presse pour que la population entière puisse être sensibilisée.

Ibnou M. Abdou

LITIGE FONCIER

Le lycée de Moroni déterminé à récupérer ses terrains

Le lycée de Moroni déterminé à recouvrer ses droits liés aux parcelles lui appartenant. Troisième confrontation avec Kamal Abdoulakader soutenant, document à l'appui avoir acheté le terrain à l'île de Ngazidja par l'entremise du ministre des finances de l'île à l'époque. Ce que contestent les responsables de l'établissement public.

Le bras de fer judiciaire continue entre le lycée Said Mohamed Cheikh de Moroni et Kamal Abdoulakader propriétaire d'un terrain qui appartiendrait au lycée de Moroni. Ce mardi a eu lieu

la troisième mise en état de ces parcelles dont les responsables du lycée contestent la légalité. « Dans cette affaire il paraît que M. Kamal Abdoulakader a acheté un terrain appartenant au Lycée Said Mohamed Cheikh par l'entremise du ministère des finances de l'île de Ngazidja. Toutefois, il est temps de savoir que ce genre de contrats a une procédure à suivre. A savoir qui est le propriétaire », a déclaré Me Said Issa.

Cet avocat de l'Exécutif de Ngazidja soutient que le terrain appartient à l'Etat plus particulièrement l'île autonome de Ngazidja qui l'a offert à son tour au Lycée Said

Mohamed Cheikh. « Je pense que la personne habilitée à vendre le terrain est le commissaire à l'éducation, ou le proviseur du lycée en collaboration avec le ministère des finances à l'époque. Ce qui n'était pas le cas. Vous ne verrez nulle part une signature du proviseur, ni celle du ministre de l'éducation de l'époque », a-t-il fait savoir.

Et de poursuivre : « il y a eu vente de la chose d'autrui et quand il y a vente de la chose d'autrui, le droit permet au propriétaire de récupérer son bien. Ce qu'on appelle le droit de suite ». Me Said Issa s'étonne du prix appliqué à cette vente. « Si vous regardez bien, le prix de

vente en 2010 de ce terrain de 7 hectares était de 700.000 fc. Ce qui équivaut à 700 fc le mettre. Qui pouvait acheter le mètre d'un terrain pour 700 fc à Moroni ? », a-t-il dit. Et de poursuivre : « il y a lésion et quand il y en a, cela entraîne la nullité de l'acte entre l'acheteur et le vendeur ».

Me Djamaaldine Soilihi avocat de Kamal Abdoulakader avec qui le lycée livre une toute autre lecture, assurant que son client n'a en aucun cas enfreint la procédure. « Les preuves sont là », a-t-il soutenu.

« Les administrateurs devaient réfléchir sur les actes de leurs prédécesseurs. Ils devaient vérifier car il

ne suffit pas de dire que ces actes ne sont pas valables en l'état, ou que ces actes là ne nous nous arrangent pas », a-t-il ajouté.

« Si ça ne vous arrange pas aujourd'hui est-ce que ça n'a pas arrangé ceux qui étaient là avant (...) Il faut voir est ce que les dispositions pour poser les actes ont été prises. Est ce que les actes ont été pris selon les normes légales. S'il y a des violations, il faut porter plainte par rapport à des procédures spéciales », a-t-il conclu.

Maoulida Mbaé

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Les Foumbouniens de l'Etoile du Sud renouent avec l'exploit

Les résultats des rencontres, comptant pour la 3e journée du championnat régional, ont dissipé le doute. Étoile du Sud de Foumbouni se ressaisit et semble renouer avec l'exploit. Étoile Polaire de Nyumamilima, formation fraîchement promue en D1, ne dira pas le contraire. Elle s'avère la 1ère victime (3-1). D'autre part, les prétendants moroniens au titre (Volcan club et son dauphin, Union Sportive de Zilimadju, se bousculent au sommet.

Bm Gondet

A/ Résultats, 3e journée de l'île

Les matches du championnat de Ngazidja se succèdent, mais les scores sont loin de se ressembler, même s'ils tendent à dissiper timidement le doute. Étoile du Sud de Foumbouni s'est ressaisie après le score humiliant de la 2e journée, subi à Mitsoudje, face à Elan club (8-3). Les Sudistes renouent avec l'exploit. Étoile Polaire de Nyumamilima s'est avérée la 1ère victime de la hargne de l'adversaire. A Foumbouni, dès la rentrée du jeu, les locaux ont écarté tout suspens. Les Nyumamilimiens s'inclinent lourdement (3-1). Pour le classement général provisoire, les équipes de la capitale, prétendantes

Jacm # Asceji : 1-0
Usz # Elan : 1-0
Ngaya # Volcan : 1-1
Aventure # Enfants des Comores : 2-1
Us Mbeni # Étoile des Comores : 2-1
Étoile du Sud # Étoile Polaire : 3-1

B/ Classement général, provisoire

Prétendants au titre	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Dff	Pts
Volcan	3	2	1	0	5	3	+2	7
Bonbon Djema	3	2	1	0	4	3	+1	7
Aventure	3	2	0	1	5	4	+1	6
Us Mbeni	3	2	0	1	5	4	-1	6
Jacm	3	1	1	1	3	3	0	4
Étoile du Sud	3	1	1	1	7	10	-3	4
Élan	2	1	0	1	8	4	+4	4
Étoile des Comores	3	1	0	2	4	5	-1	3
Étoile polaire	3	1	0	2	4	5	-1	3
Ngaya	3	0	2	1	3	4	-1	2
Asceji	2	0	1	1	1	2	-1	1
Enfants des Comores	3	0	1	2	3	5	-3	1

Légende

Matches joués (Mj), matches gagnés (Mg), matches nuls (Mn), matches perdus (Mp), buts marqués (Bm), buts encaissés (Be), différence de buts (Dff) et points (Pts).

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____

6 mois ☐ Montant : _____

12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐ n° _____

Chèque ☐ réf. : _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Promo

CLASS HAKAKA

A partir de : 16 220 kmf

Aller simple

3 vols/jour

MORONI - ANJOUAN

www.flyabaviation.com

VISA MasterCard

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi - Dimanche

* Non échangeable / non remboursable / pas de bagage

AB Aviation

www.flyabaviation.com